



Nouvel avis de recommandé avant. entretien

Par **wige**, le **21/09/2014** à **23:26**

Bonsoir, le 17 septembre j ai reçu une lettre pour entretien préalable a un éventuel licenciement, suite a cela j ai du me rendre chez mon médecin..je suis en arret maladie, aujourd'hui 21 septembre, je recois un nouvel avis de recommandé de mon entreprise, mon entretien est fixé mardi 23 et ne pourrait pas prendre cette lettre avant ce jour (pas de poste, Relais poste fermé le lundi).. Mon employeur peut il avoir changé d avis sur le motif? Ou me reprocher une faute ou me licencier sur le champ avant mon entretien. Cette attente est insupportable, etant sous antidépresseurs et anxiolytiques depuis 4 ans a causes des pressions de 2 de mes superieurs .merci

Par **P.M.**, le **22/09/2014** à **09:31**

Bonjour,

Je me demande comment vous pouvez savoir que le nouvel entretien est fixé au 23 si vous n'avez pas pu réceptionner le recommandé...

De toute façon, l'employeur n'était pas forcé de reporter l'entretien préalable en raison de l'arrêt maladie et d'autre part, vous n'auriez su les griefs retenus contre vous qu'en vous rendant au dit entretien préalable ou vous les découvrirez dans la lettre de licenciement si l'employeur vous le notifie ou toute autre sanction...

Par **wige**, le **22/09/2014** à **10:52**

Bonjour, j ai réceptionné le 1er recommandé le 17 septembre, ou il est stipuler que mon entretien aurait lieu le 23, et samedi un nouvel avis de recommandé mais que je ne pourrais pas réceptionner avant l entretien car le relais poste est fermé.

Par **P.M.**, le **22/09/2014** à **11:30**

Cela n'a pas grande importance suivant l'heure du rendez-vous mais je vous conseillerais de vous présenter à l'entretien préalable en y étant assisté de préférence par un Représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du Salarié, comme cette possibilité doit être rappelée dans la convocation...

Par **wige**, le **22/09/2014** à **12:17**

Oui, je serais accompagné d'un conseiller, mais cette deuxième lettre recommandée m'inquiète car deux de mes supérieurs cherchent depuis un moment déjà que je démissionne (pression. (Pression, surveillance, désorganisation de mon travail.)

Par **P.M.**, le **22/09/2014** à **12:51**

Tant que vous ne pourrez pas en prendre connaissance, de toute façon, vous resterez dans le doute...

Par **wige**, le **22/09/2014** à **17:58**

Je serais fixé demain matin... Merci